



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 6 décembre 2012

1. ADMINISTRATION (Raymond Bron)

Personnel communal

Comme nous l'annonçons dans nos communications du 10 mai 2012, la Municipalité a procédé à des aménagements dans l'organisation du travail et édicté des directives concernant le secteur de la voirie et des espaces verts.

Dans ce cadre et mettant à profit les entretiens d'appréciation de fin d'année, l'Exécutif a

- confirmé le nouveau statut de notre exploitant des STEP, accepté par le Conseil dans sa séance du 22 mars 2012.
 - renoué avec la fonction de chef d'équipe, abandonnée depuis 2007, mais dans une forme nouvelle et adaptée à la situation actuelle.
- C'est ainsi que M. Hasib Grozdanic se voit confier la responsabilité de veiller à l'organisation du travail et au bon fonctionnement du site de Praz Faucon (déchetterie, locaux de voirie, véhicules).

Il conserve la responsabilité du secteur des eaux ainsi que diverses tâches qui incombent à chaque employé de la voirie.

Pour ce qui concerne l'administration, les entretiens traditionnels ont permis de confirmer, suite à leur temps d'essai, l'engagement des trois personnes qui ont commencé leur activité au greffe, à la bourse et au service technique cet été.

Fusion

La communication, à laquelle le groupe de pilotage accorde beaucoup d'importance, a trouvé ses premiers supports : les piliers publics affichent les membres des groupes de travail, deux « tous ménages » ont été envoyés dans les quelque 2600 ménages des quatre communes et le site internet est accessible depuis une dizaine de jours : www.fusion-haut-talent.ch.

Tous les groupes ont entamé leur travail avec engagement et dans un esprit de collaboration positive ; pour l'heure, les débats ne laissent apparaître aucun obstacle majeur au respect du calendrier qui prévoit la remise des rapports des commissions et la rédaction du rapport de synthèse final en automne 2013.

Maison de commune

Hormis les surprises inhérentes à la transformation de tout bâtiment ancien et dont il a déjà été question dans nos communications, le chantier poursuit sa progression normalement.

Les travaux devraient être suffisamment avancés pour que l'administration et la Municipalité puissent prendre possession des locaux dans les premiers jours de janvier. Seule demeure l'inconnue des chapes qui, malgré le chauffage activé depuis plusieurs semaines, peinent à atteindre le degré de séchage permettant la pose des revêtements.

Une Page d'information officielle (PIO) informera la population de la fermeture de l'administration ; celle-ci aura lieu à partir du 21 décembre à 11h45, se prolongera pendant les Fêtes et se terminera cette année exceptionnellement soit le 7 janvier au matin, soit le 8, en fonction de la date exacte du déménagement qui, au moment de la rédaction de ces lignes, ne peut pas encore être fixée.

Une manifestation d'inauguration et portes ouvertes sera mise sur pied, vraisemblablement dans le courant du printemps.

Enfin, le Conseil sera renseigné en détail sur le décompte final lorsque toutes les factures seront rentrées.

Urbanisme

L'accessibilité multimodale du nord lausannois a fait l'objet d'une étude dont les conclusions ont été communiquées lors de la visite du Président et du chef de projet au Conseil communal le 19 septembre dernier.

Les communes de Cugy, Morrens, Cheseaux, Etagnières et Sullens ont demandé une étude complémentaire pour examiner plus précisément les problèmes du nord-ouest qui n'avaient été qu'effleurés dans l'étude principale.

Pour notre commune, en particulier, se posait la question de l'opportunité d'envisager, à l'horizon 2030, une route de contournement de la localité par l'ouest ; les estimations prédisent un flux de 19'000 véhicules par jour sur la RC501 (dernier comptage en 2010 : plus de 10'000 véhicules).

Cette étude complémentaire conclut au rejet d'une telle solution d'évitement, dont les coûts paraissent disproportionnés par rapport au bénéfice qu'elle apporterait. L'étude préconise plutôt les aménagements nécessaires pour faciliter et sécuriser l'accès à la route cantonale, ainsi que l'accès aux quartiers d'habitation et aux commerces riverains.

La Municipalité partage les conclusions de l'étude.

2. BATIMENTS COMMUNAUX (Philippe Flückiger)

Le Moulin

Le Moulin « prend vie ». Après avoir accueilli les premiers habitants le 1^{er} novembre, le laboratoire du boulanger a ouvert ses portes il y a trois semaines et le magasin, samedi passé le 1^{er} décembre 2012.

Quant au restaurant, son ouverture est prévue pour le 1^{er} mars 2013 ; on y annonce une cuisine du marché savoureuse avec des assiettes enfants de qualité. Une collaboration est prévue avec le boulanger.

Le restaurant se voudra très chaleureux et offrira un espace jeux pour les enfants. Il sera ouvert toute la journée. Un brunch sera proposé le dimanche.

Le dernier commerce n'est pas encore connu. Les promoteurs sont en attente de réponses et feront leur sélection pour rester dans la ligne de leur concept.

Un espace culturel ainsi qu'une salle de conférence seront développés par la suite.

Ancienne boulangerie - tea-room

Comme nous l'indiquions dans nos communications du 27 septembre, un projet de rénovation est à l'étude. Il a été déposé au canton et pour l'heure, la Municipalité est sans nouvelles.

3. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)

ASICE

Le Collège de la Combe a été visité durant la journée et/ou la soirée du samedi 24 novembre par un ou des inconnus qui ont utilisé les salles de sport et qui ont ensuite causés des dégâts à l'intérieur du collège : poubelles renversées, de nombreux dessins affichés aux murs dans les étages arrachés, frigidaire de la cantine scolaire ouvert et aliments jetés par terre.

Si l'estimation du coût de la réparation de ces dégâts n'est pas très conséquente, il n'en reste pas moins que ce type d'actes illicites est préoccupant. Une plainte a été déposée.

Centre œcuménique de Cugy

Le Centre œcuménique a également été victime de déprédations le mercredi 31 octobre, date de la fête d'Halloween.

Fort heureusement, la chapelle n'a pas subi d'actes de vandalisme. Par contre, la salle attenante ainsi que les sanitaires ont été généreusement souillés par des jets de farine et d'œufs frais.

Ces lâchetés ont nécessité un nettoyage complet de la moquette de la salle du rez-de-chaussée et une intervention importante d'un spécialiste pour sauver le piano. De la farine et des œufs avaient été répandus sur le clavier, ce qui, au final, coûtera Fr. 1'000.- à la collectivité.

Manifestations – Accueil des Jeunes de 18 ans

Traditionnellement, la Municipalité a invité les 27 jeunes citoyens, le 13 novembre 2012, à une soirée conviviale. La composition de ce groupe est particulièrement déséquilibrée cette année puisque cette volée compte vingt messieurs et sept demoiselles.

La Municipalité regrette de devoir constater que dix jeunes n'ont pas daigné répondre à notre invitation (qui a fait l'objet de deux courriers), que douze nouveaux citoyens ont décliné l'invitation et, qu'au final, cinq personnes étaient attendues le jour J.

Bien qu'hésitante, la Municipalité a décidé de maintenir cette soirée vis-à-vis des cinq jeunes qui ont répondu favorablement à l'invitation.

En conclusion, la Municipalité a décidé de ne pas baisser les bras et va entreprendre une analyse de cette situation pour aboutir à un projet différent en 2013 qui va vraisemblablement se diriger vers une collaboration active de la jeunesse à l'organisation de cette soirée.

4. ORDURES MÉNAGÈRES (Roland Karlen)

Taxe au sac

Chacun a pu prendre connaissance, par la distribution d'une enveloppe tout ménage du 21 novembre 2012, des premières directives concernant l'entrée en fonction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013.

Ce samedi 8 décembre, de 9h00 à 12h00 sur le site de la déchetterie de Praz Faucon, la Municipalité se tiendra à disposition de la population pour répondre à toutes les questions concernant les déchets et donnera des informations sur les taxes et les diverses directives Municipales.

Un apéritif sera offert.

Police

Les divers et récents actes de vandalisme augmentent la liste des déprédations et tentatives de vol dont les bâtiments communaux sont victimes ces dernières années.

La déchetterie a été visitée à trois reprises et l'administration communale a connu une effraction importante avec tentative d'ouverture du coffre. La fréquence de ces différents événements incite la Municipalité à se pencher sur la problématique de la sécurisation de ses bâtiments. Cette réflexion devrait aboutir à la présentation d'un préavis dans le premier semestre 2013.

5. ROUTES – Christian Durussel

Silo à sel

Dès le 21 novembre, Cugy dispose de son propre silo à sel. Il a été rempli avec 40 tonnes de sel en provenance des Salines de Bex, ce qui devrait nous permettre d'affronter l'hiver.

Les travaux de préparation - réalisation de la dalle, raccordement à l'électricité - se sont déroulés selon le planning et sans surprises. Ceci nous permet de respecter l'enveloppe budgétaire prévue dans le préavis.

La Commune de Morrens est intéressée à venir remplir son véhicule de salage au silo de Cugy. La Municipalité est favorable à cette demande, une proposition de convention, concernant les accès et le prix du sel, lui sera envoyée.

Eclairage public

La Municipalité a décidé de mandaté une entreprise spécialisée afin d'établir un plan directeur de notre réseau d'éclairage public.

Cela nous permettra de planifier la maintenance des luminaires, d'analyser les économies d'énergie potentiels à réaliser, ainsi que de prévoir les extensions du réseau encore à faire.

Espace Cavenettaz

Le chantier de l'aménagement de l'Espace Cavenettaz est pratiquement terminé. Restent quelques finitions, la gestion des places de stationnement et la pose du mobilier urbain, bancs, poubelles, supports à vélo, etc. Il devrait être livré et posé prochainement.

Le budget des travaux prévu dans le préavis est respecté, malgré des hausses légales principalement dues à la fourniture de l'enrobé bitumineux, ainsi que des travaux supplémentaires non prévus au départ, comme l'aménagement de l'entrée du cimetière.

5. ENERGIE – Christian Durussel

Panneaux photovoltaïque de Praz Faucon

Pour rappel, depuis le 1^{er} avril de cette année, le kWh produit par notre installation est rétribué à prix coûtant, soit 46,7 cts/kWh. Depuis sa mise en service le 13 juillet 2011 et jusqu'au 31 octobre 2012, elle a produit 56'600 kWh.

La production annuelle est d'environ 41'000 kWh, soit un rendement de 5% plus élevé que les données annoncées par le fournisseur de l'installation. Tout ceci dépend évidemment des conditions météorologiques et des saisons, comme le montre le graphique suivant.

